

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2021

(Public Disclosure)

Qu'est-ce qui
vous fait rire au
quotidien ?



Comment
contribuez-vous
au succès de
la Vaudoise ?



Pourquoi
la Vaudoise est-
elle un employeur
motivant ?



Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	4	E. Évaluation	29
A. Activités de l'entreprise	6	1. Principes généraux d'évaluation	
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques		2. Évaluation proche du marché des actifs	
2. Principaux segments d'activité		3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements	
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances		F. Gestion du capital	35
B. Résultats de l'entreprise	13	1. Principes et objectifs de la gestion du capital	
1. Informations sur les résultats de l'entreprise		2. Fonds propres	
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	19	G. Solvabilité	36
1. Conseil d'administration		1. Résultats principaux du SST	
2. Direction		2. Définitions	
3. Gestion des risques et système de contrôle interne		3. Évolution globale du SST	
D. Profil de risques	26	Annexes	41

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2021 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (Public Disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 76,8 millions pour l'exercice 2021. Les primes émises progressent de 4,0% à CHF 983,0 millions. Les assurances de Patrimoine évoluent de 2,7% alors que les assurances de Personnes progressent de 5,9%. Le rendement comptable net des placements est de 2,3%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2021 et sur décision du Conseil d'administration du 23 mars 2021, la société a distribué un dividende de CHF 38 millions et a de nouveau doté le fonds de redistribution des excédents non-vie de CHF 37 millions dans un but de redistribution dès le 1^{er} juillet 2021 à ses fidèles clientes et clients.

Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 1 million de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2021).

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2022.

Le taux très confortable de solvabilité SST 2022, calculé sur la base des données au 31 décembre 2021, est de 355% au 1^{er} janvier 2022. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Chaque année le Conseil d'administration et la Direction passent en revue la stratégie d'entreprise afin de la faire évoluer en tenant compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes. Ces réflexions sont soutenues par nos valeurs d'entreprise: Proches, Fiables et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre vision d'entreprise: être numéro 1 de la satisfaction client. Pour la période 2020-2022, une stratégie déclinée en quatre ambitions et qui tient compte des défis rencontrés par le marché de l'assurance en Suisse est mise en œuvre:

1.1. «Un modèle mutualiste original et différenciant, pilier de notre pérennité et porteur d'une forte image de marque»

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse.

La Vaudoise veut tirer parti de son identité afin de proposer une offre originale à ses clientes et clients et de donner vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur. Pour ce faire, elle peut notamment compter sur les bonnes relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes, qui lui permettent de se placer sur le podium des classements Comparis et bonus.ch de la satisfaction client depuis plusieurs années. La redistribution d'une partie de ses excédents non-vie à ses assurées et assurés s'inscrit également dans cette démarche. En 2021 et 2022, les assurées et assurés dans les branches RC/Ménage et Choses bénéficient ainsi d'un rabais de primes de 20%. En 2022 et 2023, les titulaires d'une assurance Véhicules à moteur se verront rétrocéder 10% de leur prime annuelle. Depuis 2011, la Vaudoise a ainsi redistribué près de CHF 293 millions à sa clientèle.

Pour assurer sa pérennité, Vaudoise Générale maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec ses valeurs mutualistes, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

1.2. «Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clients dans la durée et dans tous leurs besoins tout en assurant une rentabilité de long terme»

Vaudoise Générale est un assureur offrant des solutions à 360°. Elle intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches d'assurance et de prévoyance et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM), l'assurance animaux (Epona) et l'assurance des objets d'art (Uniqa). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement de la société passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life propose des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de la Vaudoise, alors que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont la Vaudoise est porteur de risques.

En 2021, Vaudoise Générale a lancé une collaboration avec Migros pour la commercialisation de solutions d'assurances digitales par le biais de la start-up Toni Digital. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation poursuivie par la Compagnie.

Une collaboration avec la banque Valiant a été lancée dans le domaine hypothécaire. Les PME et la clientèle privée sont les premières bénéficiaires de ce nouveau partenariat. Désormais, la Vaudoise conseille ses clientes et clients sur toutes les questions relatives au financement de biens d'habitation et satisfait au mieux leurs attentes en matière d'hypothèques.

Pour accompagner le développement de la société, Vaudoise Générale souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La Compagnie poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

1.3. «Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clients»

Du point de vue externe, Vaudoise Générale entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents, mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son «expérience». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou en agence.

La transformation digitale engagée il y a quelques années par la Vaudoise est un levier majeur pour l'évolution de la société. S'appuyant sur ses missions et ses valeurs, elle fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise et répond ainsi à l'un des axes de développement inscrit dans la démarche Wave – We act for Vaudoise's Evolution.

L'année 2021 marque une étape importante dans le cadre du processus de cette transformation digitale. Sous l'impulsion du nouveau Chief Transformation Officer et du Comité de direction, les priorités stratégiques de cette transformation ont été nouvellement définies et la structure de gouvernance a évolué afin d'ajuster l'organisation et de développer les compétences nécessaires.

Le programme de transformation digitale vise à répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle de la Vaudoise qui est en attente d'une expérience numérique toujours plus importante et aisée. Avec une efficacité accrue et des processus plus rationalisés, la Compagnie peut se focaliser sur les tâches à forte valeur ajoutée et sur la création de valeur pour ses clientes et clients, ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'elle-même. La Vaudoise veut également libérer du temps pour ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils se concentrent sur la clientèle tout en réduisant et en automatisant les tâches manuelles et répétitives.

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie « Assurances » par le magazine *Bilan* et première dans la catégorie « Grandes entreprises » du Swiss Arbeitgeber Award, la Vaudoise place ses collaboratrices et collaborateurs au centre de ses préoccupations. Ces distinctions soulignent encore davantage la forte attractivité de la Vaudoise sur le plan national. Premier ambassadeur de la marque, chaque collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Nous les mettons d'ailleurs à l'honneur tout au long du rapport annuel 2021.

La mission première du département des Ressources humaines est d'accompagner le quotidien des collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que les phases de changement en application de la démarche Wave. Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer de nouveaux talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse des liens étroits avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenantes et apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles pour favoriser l'empowerment des collaboratrices et collaborateurs.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurance privée certifiée Equal-Salary. Après trois ans de certification, elle a décidé de passer au système proposé par la Confédération sur la base de l'application Logib. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui a conclu à l'équité salariale par rapport à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes. Le rapport de durabilité, inclus dans le rapport annuel 2021, décrit de manière plus complète les engagements de la Vaudoise en termes d'égalité et de mixité.

1.4. «Un assureur national avec un ancrage territorial fort dans le canton de Vaud, la vocation d'accélérer son développement en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin»

Vaudoise Générale donne la priorité à une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse positivement, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore se développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement est prioritaire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre sa proximité. Il comprend quelque 115 points de vente, réunis en 26 agences générales, organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir notre clientèle le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, à Zurich (Dübendorf) et à Lugano, sont les interlocuteurs privilégiés des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 60 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

Conjuguer continuité et ouverture sur les enjeux du futur est la stratégie de la Vaudoise pour faire vivre de manière responsable son crédo Heureux. Ensemble.

2. Principaux segments d'activité

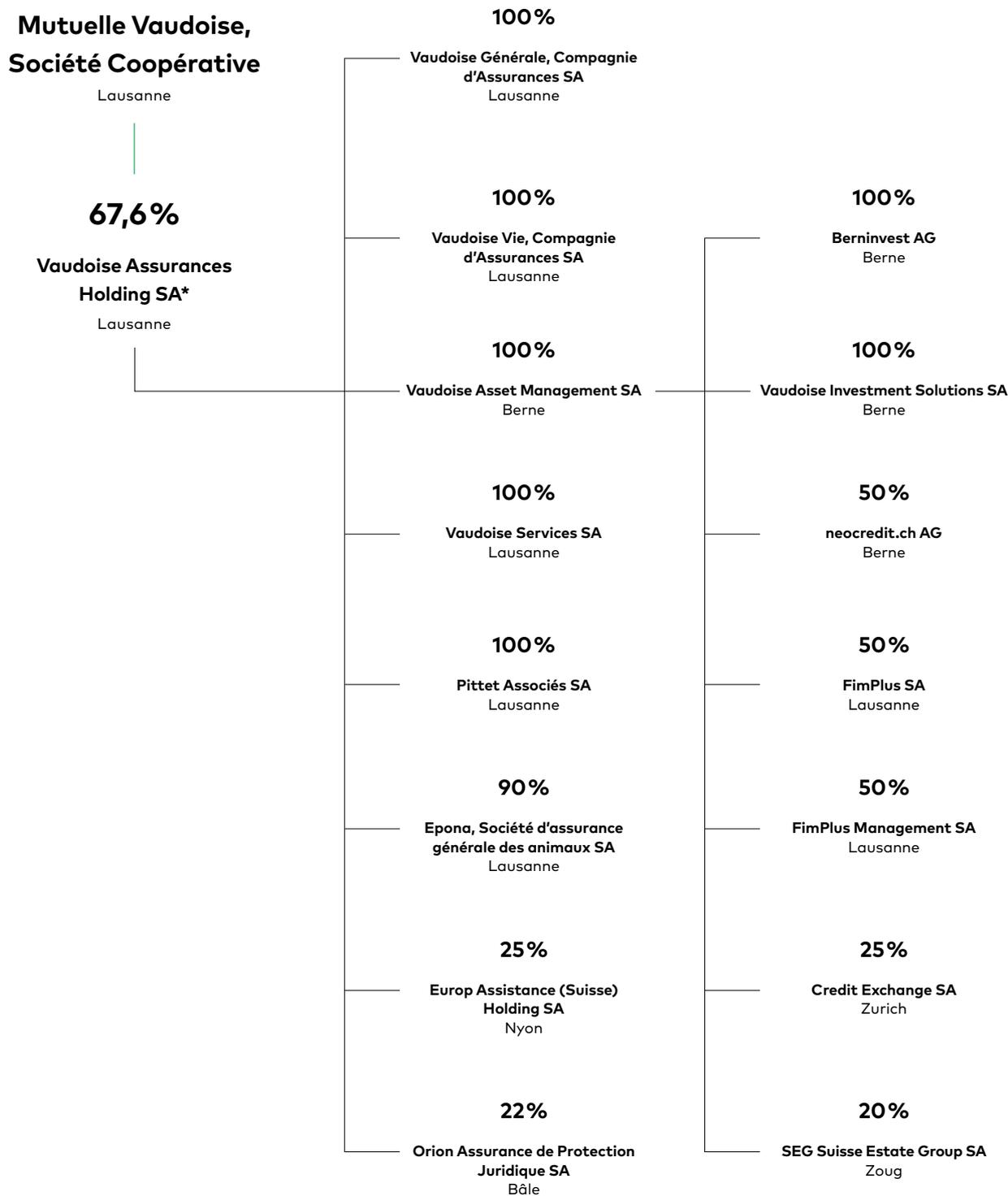
2.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 2,7%.

2.2. Assurances de Personnes non-vie

Le domaine des assurances de Personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 5,9%. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2021 atteint CHF 1'300'857'375.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Elle détient 90% du capital-actions d'Epona SA, soit CHF 2'731'500.–. En 2021, la structure de Pittet a été simplifiée en fusionnant Pittet Holding SA, à Bulle, qui détenait le 100% des actions de sa filiale opérationnelle Pittet Associés SA, à Lausanne, dans Vaudoise Assurance Holding SA. Cette dernière détient désormais directement 100% des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel et juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances.

Vaudoise Assurance Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et cinq sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à la Bourse suisse) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25% de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier, 50% de neocredit.ch AG, plateforme de crowdfundig pour TPE/PME ainsi que 50% de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50% de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Depuis 2021, Vaudoise Asset Management SA détient également 20% de SEG Suisse Estate Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et services immobiliers.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. À ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employées et employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 23 mars 2021 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2021.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes 2021 sont en croissance de 4,0%. Le résultat 2021 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 76,8 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse, par une charge de sinistres maîtrisée malgré le coût des intempéries de l'été et à des résultats de placements favorables.

Compte de résultat en millions de CHF

	2021	2020
Primes brutes	999,1	955,6
Primes brutes cédées aux réassureurs	-38,2	-35,7
Primes pour propre compte	960,8	920,0
Variation des reports de primes	-1,7	-1,0
Variation des reports de primes: part des réassureurs	0,1	-0,9
Primes acquises pour propre compte	959,2	918,1
Autres produits de l'activité d'assurance	0,5	0,7
Total des produits de l'activité technique d'assurance	959,7	918,8
Charges des sinistres: montants payés bruts	-718,1	-641,9
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	33,7	19,6
Variation des provisions techniques	25,2	11,1
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-2,8	-3,3
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie	-	-
Charges de sinistres pour propre compte	-661,9	-614,4
Frais d'acquisition et de gestion	-259,9	-235,0
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	3,3	3,9
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-256,6	-231,1
Autres charges techniques pour propre compte	-20,4	-19,1
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-938,9	-864,5
Résultat d'exploitation	20,8	54,3
Produits des placements	222,9	71,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-147,9	-24,4
Résultat des placements	75,1	46,7
Autres produits financiers	2,6	1,8
Autres charges financières	-5,4	-4,0
Résultat sur les autres éléments financiers	-2,7	-2,2
Résultat opérationnel	93,1	98,8
Autres produits	0,0	2,9
Autres charges	-8,8	-26,8
Bénéfice avant impôts	84,3	74,9
Impôts directs	-7,5	-9,5
Bénéfice	76,8	65,3

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Avec une croissance de l'ordre de 2,7%, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 595 millions de francs de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les assurances Choses présentent une progression très réjouissante de l'ordre de 4,1% et la branche Responsabilité civile générale connaît une légère baisse (-1,3%) du volume des primes. Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur enregistrent une croissance très réjouissante de 3,1%.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années continuent de porter leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses, et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont enthousiasmantes. Dans ce domaine, notons le nouveau partenariat avec Toni Digital pour la distribution de solutions RC Privée et Ménage pour Migros.

Au niveau de la charge de sinistres 2021, l'année a été marquée par de très nombreux et violents orages de grêle et des inondations importantes. Cela a fortement et négativement influencé le résultat de ce domaine qui, sans ces événements extrêmes, serait dans la lignée des exercices antérieurs. Cette année exceptionnelle nous a cependant permis, une fois de plus, de démontrer à nos clientes et clients notre capacité à gérer de tels événements en répondant à leurs attentes. Toutes les équipes prestations se sont engagées de manière exemplaire pour satisfaire leurs demandes. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font toujours l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses et RC Entreprises, la ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2021 du domaine Patrimoine est très positif du point de vue de la croissance. Toutefois, le résultat technique est négatif en raison des dommages naturels d'une ampleur exceptionnelle.

1.1.1.1. Assurances Véhicules à moteur

Le marché continue sur une dynamique de compétitivité forte et, après plusieurs années de recul, le développement des primes reprend une tendance positive. Dans ce contexte concurrentiel, nous continuons à développer notre part de marché avec une croissance en progression par rapport aux années précédentes, malgré le recul des ventes de véhicules neufs et la stagnation du marché de l'occasion.

Le bilan net (affaires nouvelles – annulations) est toujours très positif et a progressé de près de 10% par rapport à l'année dernière. Notre offre pour les jeunes conducteurs poursuit son développement, portée principalement par l'intérêt croissant porté à notre solution d'assurance télématique Avenue Smart qui vise à récompenser les conducteurs les plus prudents.

Sur le plan météorologique, 2021 restera une année marquée par de nombreux orages causant des dégâts sans précédent aux véhicules. Ainsi, ce sont plus de 10'000 sinistres dus à la grêle qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 50 millions. Notre expertise et notre rapidité dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les

dommages aux véhicules de nos assurés nous ont permis de tenir notre promesse et d'offrir un excellent service de proximité dans les meilleurs délais.

1.1.1.2. Assurances Responsabilité civile générale

En assurances Responsabilité civile, nous affichons un résultat final avec une décroissance de notre volume de prime de l'ordre de -1,3%.

Ce recul des primes est dû à un marché extrêmement compétitif pour les affaires dans le segment des entreprises, mais il est également dû aux affaires privées et à la caution.

Nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel continuent à distribuer nos produits dans les affaires tant entreprises que privées. Depuis le milieu de l'année, Migros distribue une assurance responsabilité civile privée online, en collaboration avec la Vaudoise.

Notre solution Responsabilité civile pour les entreprises de notre gamme de produits Business One reste bien positionnée sur ce segment de marché et continue à répondre aux attentes des clients et des partenaires.

Concernant le nombre de sinistres, nous avons enregistré une certaine augmentation des cas, tout en gardant le ratio combiné à un niveau très favorable.

1.1.1.3. Assurances Choses

En assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens) nous avons réussi une fois de plus à améliorer l'excellent résultat de l'année précédente avec une croissance de plus de 4,1%.

Comme l'an dernier, nos solutions d'assurances pour les bâtiments Building et pour les ménages Home in One contribuent fortement à ce remarquable résultat dans ce domaine. Elles continuent ainsi à répondre aux grandes attentes de notre clientèle et de nos partenaires. Comme par le passé, ces derniers, notamment Swiss Life et le Groupe Mutuel, sont également au rendez-vous pour soutenir cette belle croissance. Depuis le milieu de l'année, Migros distribue une assurance inventaire de ménage en ligne. Pour notre clientèle entrepreneuriale, notre gamme de produits Business One, et spécifiquement l'assurance inventaire du commerce, nous permet de répondre aux attentes de ce segment.

Avec les intempéries à répétition et les dégâts naturels occasionnés, nous avons constaté une progression de plus de 10% du nombre de cas de prestations en 2021. Par conséquent, notre charge globale en a beaucoup souffert.

1.1.1.4. Assurances pour chiens et chats Animalia

Acquise par la Vaudoise en 2016, la société Animalia SA, avec son portefeuille de plus de 24'000 risques, a considérablement renforcé le service à la clientèle avec des délais de traitement des factures vétérinaires toujours plus courts, une plateforme téléphonique plus opérationnelle et des outils de demande de remboursement plus modernes (application mobile de déclaration de sinistre et d'envoi de factures).

Animalia a aussi amélioré son offre avec une couverture des maladies héréditaires et congénitales, une couverture étendue des maladies chroniques, une couverture accident pure et des contrats d'un an (au lieu de trois). Elle innove encore cette année avec une couverture accident pure et un pack Prévention qui redonne au client le contrôle sur ses frais en la matière. Chaque année, celui-ci peut ainsi décider comment il souhaite dépenser cette somme (vaccins, stérilisation, etc.) à hauteur de CHF 100.- (non soumis à la franchise ou à la quote-part).

Avec son offre de livraison de croquettes saines et gourmandes à domicile et son e-shop, Animalia vit plus que jamais sa devise: «Il est tout pour vous. On fait tout pour lui».

En 2021, Animalia affiche toujours une croissance à deux chiffres (+25,1%) de son portefeuille et consolide ainsi sa position de leader dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont toujours aussi réjouissantes, tant sur le plan commercial que sur celui des services à la clientèle.

1.1.2. Assurances de Personnes non-vie

Les assurances de Personnes non-vie ont connu en 2021 une croissance dans la moyenne de la décennie. Les efforts continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie.

La croissance des affaires en assurances de Personnes non-vie est de 5,9%. Cette augmentation s'inscrit dans la moyenne de la décennie, avec plus de CHF 388 millions de francs de primes émises. Les clients, les apporteurs d'affaires et les assureurs se sont adaptés au contexte particulier de la pandémie. À l'instar du marché suisse, la branche Maladie (+8,0%) a réalisé une croissance supérieure aux branches d'Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA) (+3,0%).

Les efforts d'assainissement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie malgré le contexte difficile.

La Vaudoise et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs seront, en 2022, aux côtés de leurs clientes et clients pour les accompagner dans ce contexte toujours particulier.

1.1.2.1. Perte de gain maladie (PGM)

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur le marché suisse.

1.1.2.2. Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

Dans le segment LAA, la Vaudoise a pris en considération l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2022 pour le nouveau tarif.

Les politiques de souscription et de renouvellement définies et revues chaque année tiennent compte des impacts de la pandémie du Covid-19.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2021 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;

- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultats des placements par catégories d'actifs

Vaudoise Générale (2021)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	50,0	-	39,0	0,8	4,1	12,4	53,2	159,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-17,9	-	-12,5	-	-0,4	-6,2	-43,9	-80,8
Autres produits des placements (change)	-	-	38,9	-	-	0,1	24,4	63,4
Autres charges des placements (change)	-	-	-36,6	-	-	-0,1	-30,5	-67,1
Résultat financier	32,0	-	28,9	0,8	3,7	6,3	3,3	75,1

Vaudoise Générale (2020)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	39,0	-	44,0	1,1	3,5	24,3	112,8	224,7
Charges financières et frais de gestion des placements	-18,5	-	-15,8	-	-0,4	-18,4	-106,6	-159,7
Autres produits des placements (change)	-	-	30,9	-	-	-	33,1	64,0
Autres charges des placements (change)	-	-	-42,1	-	-	-0,2	-30,8	-73,0
Résultat financier	20,5	-	17,0	1,1	3,1	5,7	8,5	55,9

1.2.2. Immobilier

Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2021 de six immeubles de Vaudoise Générale pour un montant de CHF 28,8 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 526 millions (CHF 546 millions en 2020), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 18,6%, contre 19,1% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2021 à 8,9%.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 37,7% (CHF 1'066,6 millions) du total des placements en 2021, contre 41,1% une année auparavant (CHF 1'177,4 millions).

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à -1,6%.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2021, ces investissements représentent CHF 87 millions, soit 3,1% des placements contre 4,1% une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de -0,8%.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. L'allocation globale de ses actifs est de 11,3% (CHF 320,1 millions) alors qu'ils se montaient à 9,3% (CHF 266,1 millions) en 2020. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de -0,5% pour 2021, contre 1,4% une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2021 représente 7,3% du total des actifs soit CHF 206,0 millions, contre 5,6% un an auparavant (CHF 159,7 millions). Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de 23,2% pour les actions suisses et de 23,0% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est de 8,6% du total des placements en 2021, contre 9,1% en 2020.

La diminution du résultat total sur les autres placements s'explique principalement par l'impact négatif de produits dérivés acquis dans le but de couvrir notre exposition aux marchés des actions.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables, les placements à revenus variables représentent en 2021, 21,9% de l'ensemble des placements de la société, contre 20,8% une année auparavant.

1.2.8. Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75% de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		●	●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●				●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. Philippe Hebeisen a quant à lui exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Le Conseil d'administration est ainsi très en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administrateurs.

1.1.1. Élection et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en

dehors de son sein. Nathalie Follonier Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2021, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2021, le Comité a siégé à cinq reprises, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition, qui est identique pour Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes

généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2021, il a siégé à trois reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2021, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2021, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Comité de transformation digitale

Le Comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2021, il s'est réuni à quatre reprises.

1.1.8. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.9. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

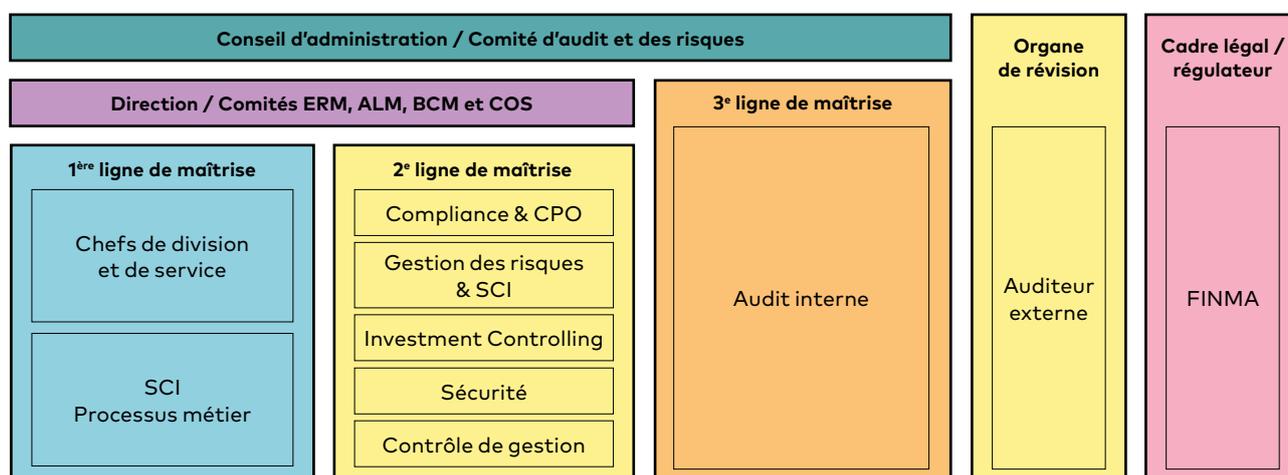
Au 31 décembre 2021, la Direction se compose des dix membres suivants:

Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Dépt. Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt. Asset management
Christian Lagger	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes
Frédéric Traidmond	Directeur, CRO, Dépt. Actuariat et Réassurance

La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable non-vie s'assure que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;

- risques de cumul et risques transverses: vision agrégée des risques portés par le Groupe à travers les sociétés qui le composent et identification des risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes de stratégies est suffisant. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse

d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clients et représentent notre exposition (nette de réassurance) à la probabilité de survenance des risques assurés. Les risques d'assurance résultent donc directement de la politique de souscription des polices d'assurances et de la qualité du portefeuille.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance et les mesures principales existantes sont:

- l'établissement de règles de souscription avec un objectif de rentabilité;
- la cession adaptée des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée;
- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- le suivi attentif de l'évolution des modèles d'affaires.

Une rentabilité insuffisante peut notamment être liée à des produits inadaptés, à une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité hors catastrophe et/ou à des frais de fonctionnement trop élevés. La société monitore de manière permanente l'évolution de sa rentabilité technique selon divers critères (branche, produits, tarifs). Elle se fixe des objectifs, des niveaux de rentabilité et analyse les raisons des déviations afin d'opérer des mesures nécessaires pour corriger les éventuels dépassements.

La réassurance est un sujet important pour Vaudoise Générale et fait l'objet d'analyses sur la qualité des réassureurs, l'importance des couvertures de réassurance nécessaires à la mitigation du risque et à des analyses détaillées de catastrophes sur son portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurance. L'objectif est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir: les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts privés aux corporations publiques. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente ce risque de contrepartie.

Dans un contexte économique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise Générale a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et n'a que peu adapté son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements et principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitoré avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2021, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements escomptée (le Best Estimate) et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible est l'espérance mathématique des règlements futurs garantis contractuellement, actualisée avec la courbe des taux d'intérêt sans risque. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2021:

en millions de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Différence
Valeur des placements proche du marché			
Immeubles	881,28	862,98	18,3
Participations	-	-	-
Titres à revenus fixes	1'079,76	1'223,55	-143,8
Prêts	87,49	120,53	-33,0
Hypothèques	318,49	269,88	48,6
Actions	278,98	188,79	90,2
Autres placements	891,94	712,06	179,9
- Placements collectifs de capitaux	530,56	406,76	123,8
- Placements alternatifs de capitaux	361,38	305,30	56,1
Total des placements	3'537,9	3'377,8	160,1
Créances issues d'instruments financiers dérivés	23,78	19,35	4,4
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	135,95	123,15	12,8
Part des réassureurs dans les provisions techniques	86,95	90,64	-3,7
Créances issues des activités d'assurance	26,31	20,21	6,1
Autres créances	31,36	36,25	-4,9
Autres actifs	121,43	117,94	3,5
Total des autres actifs	402,0	388,2	13,8
Total valeur des actifs proche du marché	3'963,7	3'785,3	178,4

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque, pour ce dernier, les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions, participations

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les opérations de change et de swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	881,3	526,4	354,9
Prêts	87,5	87,2	0,3
Hypothèques	318,5	320,1	-1,6
Actions	279,0	206,0	73,0
Placements collectifs en actions	530,6	376,2	154,4
Placements alternatifs	361,4	243,3	118,1

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la somme de la valeur brute en y déduisant la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements au 31.12.2021:

en millions de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques	2'022,6	2'039,3
Provisions non techniques	174,2	163,9
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	420,1	432,8
Total du passif	2'616,9	2'636,1

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes.

Les provisions nécessaires ou les provisions «best estimate» à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence - Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack, ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurance

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y compris les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide de méthodes actua-

rielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille pas encore ou que partiellement réglés. Pour la détermination du montant minimum, on calcule pour chaque année future du développement les risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0%.

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui ne sont pas prises en compte dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance nets de réassurance :

en millions de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques	1'324,5	1'388,8
Provisions non techniques	8,5	7,0
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	420,1	432,8
Total du passif	1'753,0	1'828,5

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

en millions de CHF	2021	2020
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)	999,1	1'043,1
- Réassurance cédée	-87,0	-90,6
- Effet de discount	2,7	17,4
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)	914,9	969,9
- Réserves mathématiques pour rentes	229,0	238,4
- Effet de discount	1,7	7,2
- Réserves mathématiques pour rentes	230,7	245,6
Provisions pour report de primes (nettes)	52,4	50,4
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	81,2	79,7
Autres provisions techniques	45,2	43,2
Valeur de marché de provisions techniques (nette)	1'324,5	1'388,8

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à partir de la fin d'année et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC: Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants:

- a) Risque de provisionnement des provisions en liquidation restantes au début de l'année future respective (sinistres PY);
- b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises lors de l'année future respective (sinistres CY);
- c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR);
- d) Risques de marché impossibles à couvrir (non-hedgeable market risk);
- e) Risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- f) Effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d), e) et f), il en résulte un montant minimum de CHF 109 millions au 31.12.2021 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

en millions de CHF	31.12.2021	31.12.2020
a) Risque de run-off (PY)	106,5	128,3
b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises (CY)	0,2	0,2
c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (URR)	-	-
d) Risques de marché impossibles à couvrir	-	-
e) Crédit risque	1,1	1,1
f) Effet de scénarios	1,7	2,3
Montant minimum	109,6	131,9

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales sociétés filles établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2024.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
État au 31.12.2019	60,0	60,0	350,0	82,4	552,4
Dividendes versés en 2020	-	-	-	-48,0	-48,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément institutions de prévoyance	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-32,0	-32,0
Bénéfice	-	-	-	74,6	74,6
État au 31.12.2020	60,0	60,0	350,0	76,4	546,4
Dividendes versés en 2021	-	-	-	-38,0	-38,0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément institutions de prévoyance	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-37,0	-37,0
Bénéfice	-	-	-	76,8	76,8
État au 31.12.2021	60,0	60,0	350,0	77,6	547,6

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'576 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 699 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 698 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 179 millions de revalorisation des autres engagements.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2022. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2022.

Les éléments principaux du résultat SST 2022, calculé sur la base des données au 31.12.2021 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST 2022	SST 2021	Différence
Calcul du capital cible			
Risque d'assurance	282,3	283,7	-1,4
Risque de marché	396,1	336,7	59,4
Risque de crédit	79,0	77,5	1,6
Effets de diversification	-174,3	-169,5	-4,8
Effet des scénarios	13,2	8,6	4,7
Résultat attendu d'assurance	10,3	10,3	-
Résultat financier attendu	-75,9	-66,4	-9,5
Autres effets sur le capital cible	-	-	-
Capital-risque sur un an ("expected shortfall") (CR)	530,8	480,8	50,0
Montant minimum (MM)	109,4	132,0	-22,6
Capital cible (CC)	640,2	612,8	27,4
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	3'963,7	3'785,3	178,4
Valeur proche du marché des engagements	1'840,0	1'919,2	-79,2
Différence (actifs - engagements)	2'123,8	1'866,1	257,6
Déductions	-129,3	-71,9	-57,4
Capital de base	1'994,4	1'794,2	200,2
Capital complémentaire	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'994,4	1'794,2	200,2
Quotient SST (CPR-MM)/CR	355,1%	345,7%	9,4%

Le très bon quotient SST 2022 (calculé au 31.12.2021), soit 355.1%, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties:

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit;

- minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D. Profil de risques);
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours.

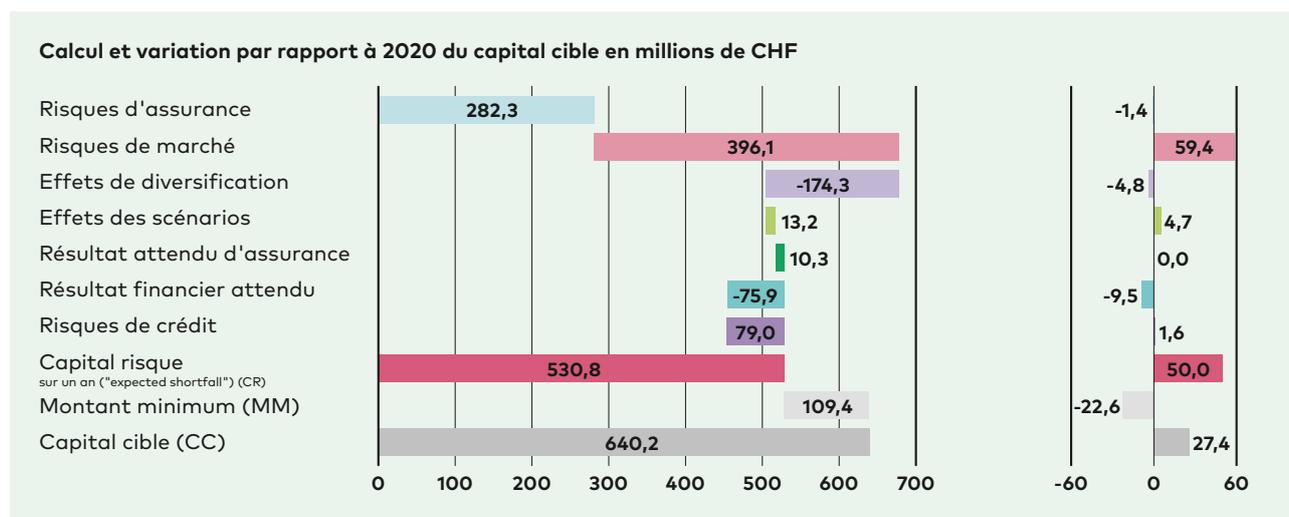
Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Évolution globale du SST

3.1. Capital cible

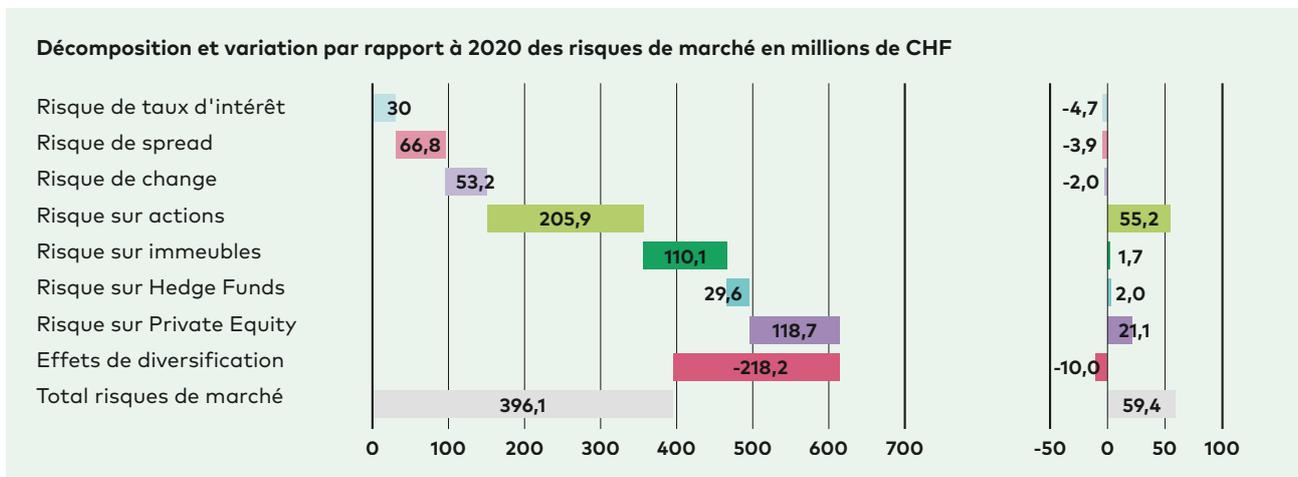
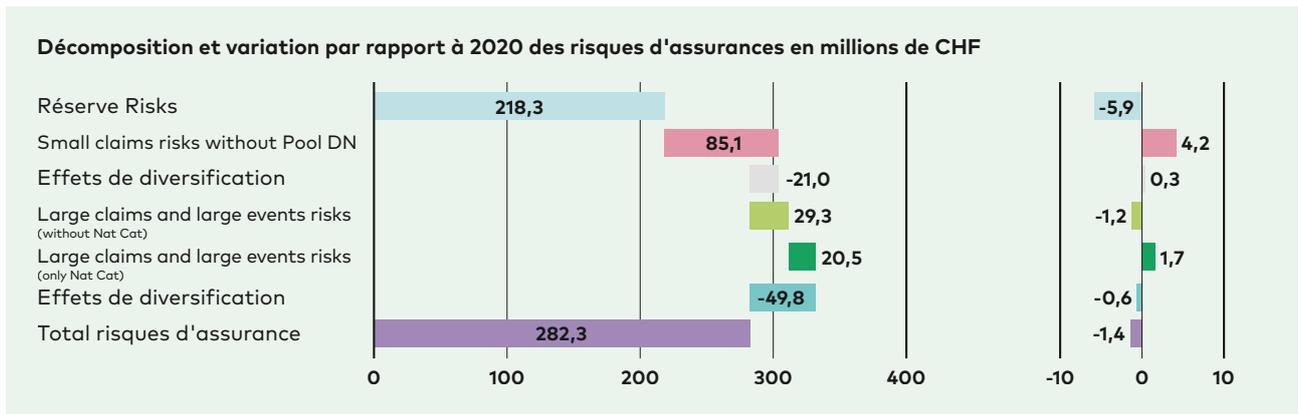


En comparaison avec l'exercice SST 2021 (calculé au 31.12.2020), le présent exercice comprend les changements principaux suivants:

- la stabilité du risque d'assurance s'explique principalement par la baisse du risque de réserves compensée par l'augmentation du risque de new business;
- l'augmentation du risque de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions et investissements alternatifs.

L'effet d'agrégation des scénarios est en augmentation par rapport à l'année passée avec l'actualisation du Scénario Terrorisme et Introduction d'un Scénario Cyber.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2022 (calculé au 31.12.2021):



La hausse des risques de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque sur actions, private equity et de spreads.

3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne la décomposition du capital porteur de risque selon leurs composantes principales pour le SST 2022 (calculé au 31.12.2021):

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF

en millions de CHF	SST 2022	SST 2021
Actif		
Liquidités	135,9	123,1
Placements	3'537,9	3'377,8
Part des réassureurs dans les provisions techniques	87,0	90,6
Immobilisations	81,4	75,8
Dépôts, créances et comptes de régularisation	121,4	117,9
Total actifs	3'963,7	3'785,3
Passifs		
Provisions techniques	1'411,3	1'479,3
Provisions non techniques	8,5	7,0
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	420,1	432,9
Fonds propres	547,6	546,4
Total passifs	2'387,5	2'465,6
Capital de base	2'123,9	1'866,1
Déductions	-129,3	-71,9
Capital porteur de risque	1'994,5	1'794,2

L'évolution à la hausse du capital porteur de risque s'explique principalement par:

- le gain des réserves latentes sur actifs;
- la hausse de la réserve latente sur passifs due à une attribution extraordinaire pour faire face au risque futur de changements des bases techniques LAA, ainsi que l'augmentation de nos réserves de fluctuation.

Annexes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 22 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan et des réserves facultatives issues du bénéfice

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Placements			
Biens immobiliers		526 361 834	545 969 652
Titres à revenus fixes		1 066 605 946	1 177 376 542
Prêts		87 215 588	118 666 161
Hypothèques		320 073 194	266 132 361
Actions	5	205 976 052	159 747 661
Autres placements	11	619 459 944	597 168 878
Total des placements		2 825 692 559	2 865 061 256
Placements provenant de l'assurance sur la vie			
Instruments financiers dérivés		6 728 523	6 516 387
Actifs transitoires opérations spéciales devises		17 047 141	12 696 571
Débiteurs Marge sur Futures		-443	
Débiteurs SWAP gage sécurité			700 000
Créances sur instruments financiers dérivés		23 775 220	19 912 959
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		9 570 881	9 866 370
Liquidités		135 949 657	123 149 384
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	87 954 479	90 638 997
Immobilisations corporelles	8	87 523 634	86 308 273
Immobilisations incorporelles	9	21 583 032	18 189 239
Créances sur les preneurs d'assurance		2 665 741	3 328 061
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		1 333 552	1 098 365
Créances sur les entreprises d'assurance		12 743 083	5 913 567
Créances nées d'opérations d'assurances		16 742 376	10 339 994
Autres créances diverses		26 749 849	32 077 128
Autres créances envers des détenteurs de participations		4 610 926	4 170 243
Autres créances		31 360 775	36 247 371
Prorata d'intérêts		6 581 224	7 318 828
Actifs transitoires		5 743 763	6 119 877
Comptes de régularisation		12 324 987	13 438 705
Total actif		3 252 477 600	3 273 152 549

Bilan en CHF

(avant répartition de l'excédent)

Passif	Notes	31.12.2021	31.12.2020
Provisions techniques	12	2 079 400 765	2 099 377 840
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents		31 141 671	30 600 976
Provisions non techniques		174 223 748	163 921 092
Dettes sur instruments financiers dérivés		21 994 125	18 253 644
Dépôts résultant de la réassurance cédée		7 903 498	7 517 303
Dettes envers les preneurs d'assurance		325 753 600	303 163 915
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		18 679 071	18 843 227
Dettes envers les entreprises d'assurance		3 582 814	3 257 304
Dettes nées d'opérations d'assurances		348 015 484	325 264 446
Autres passifs divers		18 127 724	42 982 432
Autres passifs envers des détenteurs de participations		1 001 683	13 000 716
Autres passifs		19 129 407	55 983 148
Prorata d'intérêts		0	159 695
Autres		23 025 618	25 630 563
Comptes de régularisation		23 025 618	25 790 257
Total des provisions et des dettes externes		2 704 834 316	2 726 708 706
Fonds propres			
Capital-actions		60 000 000	60 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		60 000 000	60 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		350 000 000	350 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		843 843	1 846 799
bénéfice / perte (-) de la période		76 799 441	74 597 044
Total des fonds propres	13	547 643 284	546 443 843
Total passif		3 252 477 600	3 273 152 549

Compte de résultat en CHF	Notes	2021	2020
Primes brutes		999 086 685	955 633 211
Primes brutes cédées aux réassureurs		-38 244 509	-35 661 372
Primes pour propre compte		960 842 177	919 971 839
Variation des reports de primes		-1 749 755	-989 290
Variation des reports de primes : part des réassureurs		88 605	-855 521
Primes acquises pour propre compte		959 181 027	918 127 029
Autres produits de l'activité d'assurance		545 347	701 087
Total des produits de l'activité technique d'assurance	14	959 726 375	918 828 116
Charges des sinistres : montants payés bruts		-718 130 779	-641 851 343
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		33 745 488	19 649 380
Variation des provisions techniques	15	25 239 200	11 139 283
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-2 773 124	-3 296 104
Charges de sinistres pour propre compte		-661 919 215	-614 358 784
Frais d'acquisition et de gestion		-259 872 561	-234 954 746
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		3 256 076	3 853 625
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-256 616 485	-231 101 122
Autres charges techniques pour propre compte		-20 377 727	-19 083 950
Total des charges de l'activité technique d'assurance	14	-938 913 426	-864 543 855
Résultat d'exploitation		20 812 948	54 284 261
Produits des placements	16	222 933 999	202 597 200
Charges financières et frais de gestion des placements	17	-147 883 325	-146 656 532
Résultat des placements		75 050 674	55 940 668
Autres produits financiers		2 647 317	1 774 283
Autres charges financières		-5 391 924	-3 961 650
Résultat sur les autres éléments financiers		-2 744 607	-2 187 367
Résultat opérationnel		93 119 015	108 037 562
Autres produits		0	2 900 000
Autres charges		-8 800 000	-26 800 000
Bénéfice avant impôts		84 319 015	84 137 562
Impôts directs		-7 519 574	-9 540 519
Bénéfice		76 799 441	74 597 044

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

En 2021, les résultats de placements non réalisés sont déterminés sur la base du boucllement annuel et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés par rapport au coût d'acquisition. Sur les exercices antérieurs, il était procédé à un boucllement mensuel des placements entraînant une revalorisation de ces derniers et la comptabilisation des plus et moins-values non-réalisées. Les gains et pertes non réalisées en 2020 sur les actions, les placements alternatifs et instruments financiers dérivés ont été reclassés en conséquence. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat et les fonds propres.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Placements chez l'actionnaire

		31.12.2021	31.12.2020
Actions détenues de Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions	75 000 000	75 000 000
	Part détenue	2.6%	2.6%
	Part droit de vote	0.0%	0.0%
	Valeur comptable	15 760 114	15 760 114

6. Honoraires versés à l'organe de révision

	2021	2020
Prestations d'audit (hors TVA)	228 868	207 701
Autres prestations de services (hors TVA)	15 907	134 921
Total	244 775	342 622

7. Charges de personnel

216 140 514	207 799 950
-------------	-------------

8. Amortissements sur immobilisations corporelles

7 140 786	7 191 578
-----------	-----------

9. Amortissements sur immobilisations incorporelles

* 19 121 858	8 676 223
--------------	-----------

* Dont 12'147'328 d'amortissement exceptionnel sur la transformation digitale

10. Autres données relatives à l'annexe

	31.12.2021	31.12.2020
--	------------	------------

10.1 Sûretés constituées en faveur de tiers

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	3 411 485 699	3 198 726 518
--	---------------	---------------

10.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :

Liquidités	14 301 329	0
Actions	189 283 238	143 054 847
Fonds d'actions	48 000 000	36 000 000
Titres à revenus fixes	1 066 605 949	1 177 376 544
Total	1 318 190 515	1 356 431 390

10.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise

Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)

	Valeur nominale		Valeur de remplacement	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Receive	0	100 000 000	0	100 002 277
Pay	0	-100 000 000	0	-100 566 983
10.4 Dettes envers des institutions de prévoyance			0	0
10.5 Engagements conditionnels			31.12.2021	31.12.2020
Engagements Private Equity			32 682 890	53 002 855
Souscriptions d'emprunts obligataires à terme			0	1 172 802
Reconnaissances de dettes et dépôts à vue non libérés			70 000 000	0
Prêts hypothécaires non libérés			5 574 185	49 188 748
Achats conditionnels d'immeubles			15 700 000	0

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

10.6 Groupe TVA
En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

10.7 Emplois à plein temps
Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

11. Ventilation des autres placements	31.12.2021	31.12.2020
Fonds d'actions	372 310 610	335 239 164
Fonds d'obligations	3 895 756	0
Hedge Funds	87 869 279	85 246 435
Private Equity	155 384 299	176 683 280
Total	619 459 944	597 168 878

12. Provisions techniques au 31.12.2021	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reportes de primes	59 550 716	3 343 311	56 207 405
Provisions pour sinistres en cours	1 239 636 407	84 611 167	1 155 025 239
Autres provisions techniques	481 180 844	0	481 180 844
Réserves mathématiques	248 949 801	0	248 949 801
Provisions pour parts d'excédents contractuels	50 082 997	0	50 082 997
Total	2 079 400 765	87 954 479	1 991 446 286

Provisions techniques au 31.12.2020	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reportes de primes	57 800 962	3 254 706	54 546 256
Provisions pour sinistres en cours	1 305 903 092	87 384 291	1 218 518 800
Autres provisions techniques	448 131 578	0	448 131 578
Réserves mathématiques	238 440 490	0	238 440 490
Provisions pour parts d'excédents contractuels	49 101 719	0	49 101 719
Total	2 099 377 840	90 638 997	2 008 738 843

13. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2019	60 000 000	60 000 000	350 000 000	82 446 799	552 446 799
Dividendes versés en 2020				-48 000 000	-48 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-32 000 000	-32 000 000
Bénéfice				74 597 044	74 597 044
Etat au 31.12.2020	60 000 000	60 000 000	350 000 000	76 443 843	546 443 843
Dividendes versés en 2021				-38 000 000	-38 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice				0	0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-37 000 000	-37 000 000
Bénéfice				76 799 441	76 799 441
Etat au 31.12.2021	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 643 284	547 643 284

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
14. Ventilation réassurance acceptée 2021

	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	982 877 301	-38 244 509	16 209 384	960 842 177
Variation des reports de primes	-1 975 047	88 605	225 292	-1 661 149
Autres produits de l'activité d'assurance	166 815	0	378 532	545 347
Total des produits de l'activité technique d'assurance	981 069 069	-38 155 903	16 813 209	959 726 375
Charges des sinistres : montants payés	706 792 468	-33 745 488	11 338 311	684 385 291
Variation des provisions techniques	-26 850 178	2 773 124	1 610 977	-22 466 076
Charges des sinistres pour compte propre	679 942 290	-30 972 364	12 949 288	661 919 215
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	259 872 561	-3 256 076	0	256 616 485
Autres charges techniques pour propre compte	20 685 542	-1 469 214	1 161 399	20 377 727
Total des charges de l'activité technique	960 500 392	-35 697 653	14 110 687	938 913 426

Ventilation réassurance acceptée 2020

	Affaires directes	Réassurance cédée	Réassurance acceptée	Brutes
Primes brutes	945 244 550	-35 661 372	10 388 662	919 971 839
Variation des reports de primes	-1 154 442	-855 521	165 152	-1 844 810
Autres produits de l'activité d'assurance	142 233	0	558 854	701 087
Total des produits de l'activité technique d'assurance	944 232 341	-36 516 893	11 112 668	918 828 116
Charges des sinistres : montants payés	634 404 016	-19 649 380	7 447 326	622 201 963
Variation des provisions techniques	-13 569 721	3 296 104	2 430 438	-7 843 179
Charges des sinistres pour compte propre	620 834 296	-16 353 276	9 877 764	614 358 784
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	234 954 746	-3 853 625	0	231 101 122
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	234 954 746	-3 853 625	0	231 101 122
Autres charges techniques pour propre compte	18 105 223	-361 598	1 340 324	19 083 950
Total des charges de l'activité technique	873 894 265	-20 568 498	11 218 088	864 543 855

15. Variation des provisions techniques d'assurances nettes

	2021	2020
Provisions pour sinistres en cours	63 493 561	94 685 338
Autres provisions techniques	-29 536 896	-77 090 942
Réserves mathématiques	-10 509 310	-8 460 213
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-981 279	-1 291 003
Total	22 466 076	7 843 179

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

16. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2021	2020
1) Produits des placements		
Biens immobiliers	34 028 203	34 774 453
Titres à revenus fixes	23 514 191	22 058 234
Prêts	839 453	1 130 476
Hypothèques	4 078 904	3 463 782
Actions	7 653 483	5 461 082
Autres placements	4 885 626	2 694 482
Instruments financiers dérivés	214 011	560 493
Total	75 213 872	70 143 002
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	1 242 484	1 120 607
Titres à revenus fixes	2 652 639	3 263 867
Actions	3 294 430	253 685
Autres placements	1 408 801	40 991
Instruments financiers dérivés	15 442 103	1 374 997
Total	24 040 456	6 054 147
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	14 689 154	3 118 634
Titres à revenus fixes	12 872 377	18 714 643
Actions	1 490 606	3 668 523
Autres placements	29 221 032	24 430 271
Instruments financiers dérivés	2 017 881	5 404 658
Total	60 291 050	55 336 728
4) Autres produits des placements (change)		
Titres à revenus fixes	14 782 294	2 350 246
Actions	111 862	0
Autres placements	10 663 855	0
Instruments financiers dérivés	37 830 610	68 713 077
Total	63 388 621	71 063 323
Total des produits des placements	222 933 999	202 597 200

17. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	471 345	660 072
Titres à revenus fixes	5 147 213	3 432 200
Actions	1 432 171	2 747 725
Autres placements	791 819	1 033 188
Instruments financiers dérivés	13 076 739	10 246 900
Total	20 919 288	18 120 085
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	581 341	0
Titres à revenus fixes	4 561 161	9 614 470
Actions	4 706 004	747 619
Autres placements	987 223	3 661 066
Instruments financiers dérivés	25 441 259	9 989 347
Total	36 276 989	24 012 502
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	10 421 398	32 305 769
Actions	111 862	197 934
Autres placements	2 473 123	22 232 211
Instruments financiers dérivés	54 117 406	25 389 064
Total	67 123 789	80 124 978
4) Frais de gestion	23 563 259	24 398 967
Total des charges financières et frais de gestion des placements	147 883 325	146 656 532



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

18. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2022.

**Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
et des réserves facultatives issues du bénéfice (en CHF)**

	31.12.2021	31.12.2020
<u>Emploi du bénéfice au bilan</u>		
Bénéfice de l'exercice	76 799 441	74 597 044
Solde reporté de l'exercice précédent	843 843	1 846 799
Solde disponible	77 643 284	76 443 843
Proposition du conseil d'administration :		
Dividende ordinaire	42 000 000	38 000 000
Attribution pour participations futures des assurés aux excédents	34 000 000	37 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance	300 000	300 000
Attribution pour dons divers	300 000	300 000
Solde à reporter	1 043 284	843 843
Total	77 643 284	76 443 843

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Emploi des réserves facultatives issues du bénéfices

Réserves facultatives issues du bénéfices	350 000 000
Proposition du conseil d'administration :	
Dividende	50 000 000
Réserves facultatives après distribution	300 000 000

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
 Indications en millions

	Total		Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
	1 Primes brutes	955,6	999,1	154,1	158,7	212,3
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-35,7	-38,2	-3,0	-3,1	-0,2	-0,2
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	920,0	960,8	151,0	155,6	212,1	229,1
4 Variations des reports de primes	-1,0	-1,7	0,0	0,3	0,1	0,0
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	918,1	959,2	151,0	155,9	212,2	229,1
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0,7	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	918,8	959,7	151,0	155,9	212,2	229,1
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-641,9	-718,1	-111,1	-112,2	-185,1	-184,7
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	19,6	33,7	1,1	1,1	0,0	0,1
11 Variations des provisions techniques	11,1	25,2	-15,0	17,8	6,4	-5,7
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-3,3	-2,8	0,6	-4,5	0,1	-0,1
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-614,4	-661,9	-124,5	-97,8	-178,6	-190,4
15 Frais d'acquisition et de gestion	-235,0	-259,9	-20,2	-20,2	-29,0	-30,6
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	3,9	3,3	0,0	0,0	0,1	0,0
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-231,1	-256,6	-20,2	-20,2	-29,0	-30,6
18 Autres charges techniques pour propre compte	-19,1	-20,4	-1,4	-1,9	-9,0	-11,3
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-864,5	-938,9	-146,0	-119,7	-216,5	-232,3
20 Produits des placements	202,6	222,9				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-146,7	-148,3				
22 Résultat des placements (20 + 21)	55,9	74,6				
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers	1,8	2,6				
25 Autres charges financières	-4,0	-5,0				
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	108,0	93,1				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0,0	0,0				
28 Autres produits	2,9	0,0				
29 Autres charges	-26,8	-8,8				
30 Produits / charges extraordinaires	0,0	0,0				
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	84,1	84,3				
32 Impôts directs	-9,5	-7,5				
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	74,6	76,8				

Affaires directes en Suisse										Affaires directes à l'étranger	
Véhicule à moteur		Transport		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale		Autres branches		Ensemble	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
348,0	358,7	1,7	1,8	148,8	155,0	68,3	67,5	12,0	11,9	0,0	
-3,6	-4,6	0,0	0,0	-17,2	-18,6	-3,4	-3,5	-8,1	-8,1	0,0	0,0
344,4	354,1	1,7	1,8	131,6	136,3	64,9	64,0	3,9	3,8	0,0	0,0
1,5	0,1	0,0	0,0	-1,9	-1,7	-0,9	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	-0,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
345,9	354,2	1,7	1,8	128,8	134,7	64,0	63,3	3,9	3,8	0,0	0,0
0,4	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0
346,3	354,4	1,7	1,8	128,9	134,8	64,0	63,3	4,1	4,0	0,0	0,0
-227,3	-282,0	-0,9	-0,7	-78,4	-84,5	-31,5	-42,3	0,0	-0,3	0,0	0,0
6,8	15,9	0,0	0,0	10,4	11,3	1,3	5,2	0,0	0,1	0,0	0,0
1,8	-9,9	0,3	0,2	1,4	-8,1	13,9	29,6	-0,2	-0,1	0,0	0,0
-2,8	5,4	0,0	0,0	2,1	5,6	-3,4	-9,4	0,2	0,1	0,0	0,0
-221,5	-270,7	-0,6	-0,6	-64,6	-75,7	-19,7	-16,9	0,0	-0,3	0,0	0,0
-99,4	-106,6	-0,5	-0,5	-58,5	-60,5	-27,3	-27,1	-1,7	-13,4	0,0	0,0
0,0	-0,3	0,0	0,0	3,6	3,4	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0
-99,4	-106,9	-0,5	-0,5	-54,9	-57,1	-27,3	-27,1	-1,5	-13,2	0,0	0,0
0,1	0,9	0,0	0,0	-5,8	-4,9	-1,9	-2,2	-1,1	-1,0	0,0	0,0
-320,7	-376,6	-1,1	-1,1	-125,3	-137,6	-48,9	-46,2	-2,6	-14,5	0,0	0,0

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1 866,1		2 123,9
	Déductions	-71,9		-129,3
	Fonds propres de base	1 794,2		1 994,6
	Capital complémentaire	0,0		0,0
	CPR	1 794,2		1 994,6

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	283,7		282,3
	Risque de marché	336,7		396,1
	Effets de diversification	-217,1		-226,7
	Risque de crédit	77,5		79,0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	132,0		109,4
	Capital cible	612,8		640,2

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	345,7		355,1

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	863,0		881,3
	Participations			
	Titres à revenu fixe	1 223,6		1 079,8
	Prêts	120,5		87,5
	Hypothèques	269,9		319,5
	Actions	188,8		279,0
	Autres placements	712,1		891,9
	Placements collectifs de capitaux	406,8		530,6
	Placements alternatifs de capitaux	305,3		361,4
	Produits structurés	0,0		0,0
Autres placements de capitaux	0,0		0,0	
Total des autres placements	3 377,8		3 537,9	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés	19,4		23,8
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	123,2		136,0
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	90,6		87,0
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	90,6		87,0
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	86,3		87,5
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	18,2		21,6
	Créances nées d'opérations d'assurance	20,2		26,3
	Autres créances	36,3		31,4
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	13,4		12,3	
Total des autres actifs	407,6		425,8	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	3 785,3		3 963,7
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1 479,4		1 411,5
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	1 479,4		1 411,5
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	7,0		8,5
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés	18,3		22,0
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	7,5		7,9
	Dettes nées d'opérations d'assurance	325,3		348,0
	Autres passifs	56,0		19,2
	Comptes de régularisation	25,8		23,0
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1 919,2		1 840,0
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	1 866,1		2 123,8

*BEL: Best Estimate of Liabilities